

1 Le Distributeur est confiant quant à la probabilité que l'analyse de cette opportunité
2 débouche, au cours de 2011, sur une promotion de ces appareils.

3 Objectifs d'économies d'énergie et budget

4 Pour 2011, le Distributeur prévoit dépenser 0,8 M\$, dont 0,5 M\$ (58 %) en aide
5 financière, et réaliser des économies d'énergie de 1,5 GWh.

6 **5.1.7 Récupérateurs de chaleur des eaux grises**

7 Faits saillants

8 En 2010, le Distributeur étudie la possibilité de promouvoir les systèmes de récupération
9 de chaleur des eaux grises. Cette technologie étant déjà admissible au programme
10 *Rénoclimat* de l'AEÉ, le Distributeur envisage une intervention pour stimuler l'installation
11 de récupérateurs de chaleur des eaux grises dans les nouvelles constructions.

12 Cette nouvelle intervention émerge d'un projet pilote mis en place en 2009 dans le cadre
13 du programme *PISTE*. Ce projet a permis au Distributeur de valider les gains
14 énergétiques, la capacité du marché à déployer à grande échelle cette mesure
15 d'économie d'énergie, l'intérêt des consommateurs, ainsi que les principales barrières à
16 l'achat. Celles-ci sont notamment le peu de connaissances des clients et des
17 constructeurs envers la technologie, de même que la période de récupération de
18 l'investissement (PRI), estimée à 10 ans.

19 L'éventuel programme du Distributeur visera à réduire ces barrières par une
20 sensibilisation, une aide financière et une formation adéquate des installateurs en
21 collaboration avec les manufacturiers.

22 Objectifs d'économies d'énergie et budget

23 Le potentiel technico-économique pour cette technologie est évalué à 60 GWh. La
24 conception du programme est prévue en 2010 et le lancement aura lieu en 2011. Les
25 objectifs d'économies d'énergie s'élèvent à 1 GWh pour 2011 et le budget demandé à
2,3 M\$, dont 73 % en aide financière.

Regie de l'énergie
DOSSIER: R-3740-2010
DÉPOSÉE EN AUDIENCE
Date 6 juin 2011
Pièces n°: C-ACEFO-0012